

L'œuvre importante et capitale du règne de Léopold II, celle qui doit exercer une influence incalculable sur l'avenir même de l'humanité, c'est l'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale.

Dès sa jeunesse, en visitant les pays de l'Orient, notre Roi avait été frappé de l'immense avantage que la Belgique pourrait retirer de relations avec les contrées lointaines. Trouver un débouché pour les produits d'une féconde industrie, activer le commerce, former les Belges à l'esprit d'initiative, leur ouvrir des horizons nouveaux, offrir à leurs investigations des pays presque inexplorés, c'était déjà pour le souverain un plan vaste et ingénieux ; mais une pensée plus haute encore le guidait dans son gigantesque projet : il voulait faire pénétrer la civilisation parmi les peuplades sauvages, les arracher à l'esclavage, abolir ces honteux marchés où la créature humaine est ravalée au-dessous des bêtes de somme.

En 1876, au palais de Bruxelles, se fonda une Association internationale africaine dans le but d'explorer les régions de l'Afrique centrale et d'y établir des stations hospitalières. Les études et les expéditions se localisèrent ensuite dans la région du haut Congo que l'explorateur Stanley venait de reconnaître.

Naturellement, les débuts de cette grande entreprise furent rudes et décourageants. Le climat africain est meurtrier ; les conditions de vie pour les Européens sont presque impossibles ; les moyens de transport manquaient ; les porteurs chargés d'accompagner les explorateurs se mutinaient, abandonnaient leurs maîtres et ravissaient leurs provisions ; les peuplades étaient hostiles ; la France et le Portugal semblaient vouloir disputer à l'Association sa noble conquête ; et nombre d'officiers de notre brave armée, engagés volontairement, périrent les uns après les autres dans ces régions brûlantes où leurs cendres reposent loin de la patrie, mais où leur exemple héroïque entraîne chaque jour d'autres dévouements. Voici ce qu'écrivait l'illustre Stanley dans son journal de 1881, pendant ses travaux d'exploration du fleuve :

« Ce n'est pas précisément une partie de plaisir que nous venons de faire avec nos repas de haricots, de viande de chèvre et de bananes trempées, dans la lourde atmosphère des gorges du Congo, sous les rayons ardents du soleil réfléchi par les rocs, et le souffle glacé de la brise dévalant dans les ravins du haut des plateaux nus!... Six Européens et vingt-deux indigènes morts pendant cette année ; treize blancs, dont un seul a pénétré dans l'intérieur, frappés de maladie et mis à la retraite ; ne sont-ce pas là des chiffres éloquents?... Sombres années d'épreuves et d'incessants labeurs! »

Cependant l'œuvre avançait. Des stations se créaient le long des rives du grand fleuve ; des traités d'alliance se signaient avec les chefs indigènes ; de vastes espaces de terre se défrichaient et se couvraient de riches moissons ; l'expérience apprenait à mieux résister aux effets du climat ; d'immenses régions étaient acquises au nom de l'Association ; enfin, des bateaux à vapeur remontaient et descendaient la partie navigable du fleuve, chargés de tout ce qui est nécessaire à la vie civilisée.

Un pas gigantesque fut fait en 1885 : les puissances, réunies à la Conférence de Berlin, reconnurent l'indépendance du nouvel État du Congo fondé par l'Association internationale et en donnèrent la souveraineté au roi Léopold II, promoteur de l'œuvre et son plus ferme appui. Les Chambres belges autorisèrent le Roi à accepter cette importante dignité.

L'État du Congo est grand de deux millions de kilomètres carrés,

près de soixante fois la Belgique ; il est habité par vingt millions d'individus nègres et par une population blanche qui devient de plus en plus importante à mesure que se fondent les stations et que l'État s'organise.

Une ligne de chemin de fer en voie d'exécution, parcourra bientôt une



LÉOPOLD II

grande étendue du pays. L'admirable fleuve qui traverse tout l'État sera toujours sa route principale. Il reçoit des affluents nombreux et importants ; mais des chutes et cataractes, dont les plus fameuses sont les « Stanley-Falls », à l'Équateur, le rendent, par endroits, infranchissable.

Cette année, une trentaine de steamers feront le service de la navigation sur le fleuve.

Banana, Boma et Léopoldville sont les trois stations où se centralise l'administration : postes, état civil, finances, justice, etc.

Le drapeau du Congo est bleu, semé d'étoiles d'or.

Sa monnaie est frappée à l'effigie de Léopold II.

Le commerce d'exportation et d'importation devient de plus en plus considérable : l'ivoire, l'huile de palme et d'arachide, le caoutchouc, le copal, les bois précieux s'échangent contre les produits européens : cotonnettes, verrèterie, quincaillerie. Et l'on n'en est qu'au début!

Prochainement seront ouverts à Boma, aux bouches mêmes du fleuve, un hôtel, et un entrepôt de marchandises européennes ou magasins généraux du Congo, auquel se sont affiliées de nombreuses maisons de commerce et d'industrie belges.

Une petite armée d'indigènes, commandée par des officiers belges, est dès à présent recrutée, exercée et prête à rendre de nombreux services. Des missions catholiques sont établies. La justice se rend. La poste fonctionne à merveille. Une lettre de Belgique au Congo coûte vingt-cinq centimes de port. Celles du Congo pour la Belgique coûtent cinquante centimes et, de Boma, elles arrivent à peine un mois après l'expédition.

La fertilité extraordinaire du sol, où déjà l'on a acclimaté nos légumes et nos céréales, l'élevage facile du bétail, permettent à l'Européen de s'alimenter d'une façon plus conforme à ses goûts, à son tempérament, et par conséquent de mieux résister aux effets du climat, salubre d'ailleurs sur plusieurs points.

Et voilà l'entreprise qu'avec une indomptable énergie, une infatigable persévérance, des sacrifices personnels inouïs, des études constantes et le concours actif de sommités de la science, notre Roi poursuit sans trêve, ayant la certitude de faire pour son siècle et pour son pays une œuvre hautement humanitaire et civilisatrice à laquelle son nom restera attaché inséparablement.

Par testament en date du 2 août 1889, Léopold II lègue à la Belgique tous ses droits sur l'État indépendant du Congo.

CENT
RÉCITS
PAR
WENDELEN

LEBÈGUE & C^{ie}
BRUXELLES



L'UNION FAIT LA FORCE



ORIGINES, DESCRIPTION ET HISTOIRE
DES
PRINCIPALES VILLES DE LA BELGIQUE

CENT
RÉCITS
D'HISTOIRE NATIONALE
PAR
M. WENDELEN



J. LEBÈGUE & C^{ie} ÉDITEURS
BRUXELLES



COLLECTION NATIONALE

CENT RÉCITS

D'HISTOIRE NATIONALE

PAR

M. WENDELEN

ILLUSTRÉ DE NOMBREUSES GRAVURES



BRUXELLES

J. LEBÈGUE ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

46, RUE DE LA MADELEINE, 46